

GALAS : GROUPEMENT DES ACTEURS LOCAUX DE L'ALIMENTATION SOLIDAIRE

BILAN D'ACTIVITÉ 2021



Association GALAS, 3 rue Tauzia 33800 Bordeaux
 **BORDEAUX
MÉTROPOLE**



BILAN D'ACTIVITÉ 2021

Table des matières

Résumé :	3
Les moyens mis en œuvre en 2021.	4
Territoire d'intervention	5
Les adhérents du GALAS en 2021 :	5
Activités du GALAS en 2021	7
A Partenariat avec l'UGESS https://ugess.org	7
B Expérimentations sur les questions logistiques	8
C Création d'un site Internet : www.reseaugalas.fr	9
D Travail autour de l'approvisionnement	9
Gouvernance	13
Annexe : informations contextuelles	13
Bilan Financier	16 à 18

1. Résumé :

L'année 2021 du Galas est marquée par les avancées suivantes :

- Au plan stratégique, le choix d'un adossement du Galas à l'UGESS,
- Au plan de l'organisation, la mise en place d'un Site Internet et d'une base documentaire commune en ligne,
- Au plan des moyens, par la contractualisation avec le Cabinet de conseil Co&coop qui a mené des missions opérationnelles,
- Au plan du travail sur la mutualisation et l'approvisionnement, par le déploiement de plusieurs groupes projets:
 - La création de filières solidaires fruits et légumes en Nouvelle Aquitaine.
 - La coopération avec les plateformes solidaires existant dans d'autres régions.
 - La création d'un prix de coopération solidaire.
 - La création du Site.
 - La recherche de financements et autour d'un projet de mutualisation de camion.

Au terme de l'année 2021, le travail de ces groupes projets, qui est décrit ci-après, est bien lancé mais leur démarrage a été ralenti de part les complications à se réunir en période de crise sanitaire. Ayant néanmoins privilégié le travail collectif malgré ces conditions, l'association n'a pas pu mettre en œuvre aussi rapidement que souhaité les moyens d'agir.

L'année 2021 se terminant avec un retard dans l'emploi des moyens de travail, les partenaires publics (et financiers) ont accordé des délais supplémentaires à l'utilisation des subventions, ce qui va permettre de poursuivre le travail en 2022.

Cette situation doit être appréciée au regard de ce qui a été réalisé et de la solidité des actions en cours.

2. Les moyens mis en œuvre en 2021.

Le Galas a fonctionné au travers de l'organisation suivante :

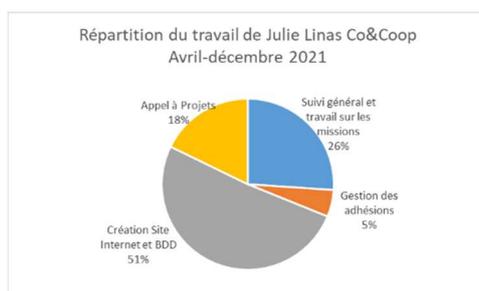
- La mise en place de groupes projets : deux à quatre structures se chargent de faire avancer un projet validé par les adhérents.
- L'appui de Julie Linas (Co&Coop), qui est la cheville ouvrière de chaque groupe projets. En tant que prestataire du Galas, elle mène les actions d'investigations définies par le groupe projets.
- Une réunion mensuelle (présentielle ou visio) est ouverte à tous les adhérents et à toute épicerie solidaire. On y fait le point sur les groupes projets, sur les enjeux nationaux et sur la structuration du Galas.
- Les échanges avec l'UGESS au travers de leurs groupes de travail.
- La coopération inter-structure, avec des projets ne concernant qu'une partie des adhérents.
- Un travail de stage de Master de 2 mois.

Du fait des conditions liées à la crise sanitaire, il n'y a pas eu de réunion avec les partenaires en comité de pilotage en 2021, la réunion est prévue en mars 2022.

Intervention du prestataire Co&Coop :

Afin de concentrer les moyens financiers disponibles sur le travail d'investigation, les membres du Galas assurent directement le travail de coordination (invitations aux réunions, compte rendus, etc) et souhaitent confier aux prestataires uniquement du travail d'investigation.

Julie Linas est intervenue pour un total de 156 heures réparties comme suit :



Sa qualité d'intervention est appréciée de tous les adhérents et le partenariat est reconduit pour l'année 2022.

L'emploi d'un deuxième intervenant, complémentaire à Julie, a été décalé à l'année 2022.

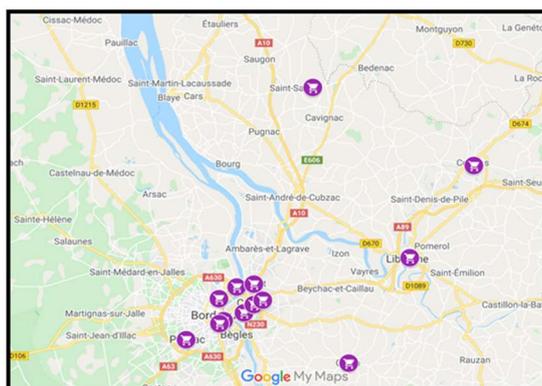
3. Territoire d'intervention

Actuellement les adhérents du GALAS, les participants au groupe de travail et les partenaires locaux se situent en Gironde, dont une majeure partie dans la métropole bordelaise et une autre partie dans le nord et l'est du département.

L'objectif à court terme reste néanmoins de mieux couvrir l'ensemble du département afin de favoriser un maillage territorial tenant compte de l'éloignement et de la problématique du transport.

Au stade actuel, qui est celui d'une association récente, la recherche de l'efficacité prime sur l'expansion. La proximité est un facteur de réussite de la coopération envisagée. *Cela étant* on observe que les autres groupements développés en France sont régionaux. La question se pose donc de prendre contact avec les structures des autres départements pour identifier les besoins et perspectives. Il existe déjà un regroupement en Nord Aquitaine dont certaines épiceries adhérentes également à l'UGESS.

4. Les adhérents du GALAS en 2021 :



Il y a 13 structures adhérentes.

- Épicerie « Le comptoir », CCAS d'Artigues-Près-Bordeaux,
- Epicerie « Episol », association Espace de Vie Sociale à Pessac,
- L'Épicerie, association Espace de Vie Sociale à Bordeaux,
- L'épicerie du CCAS de Floirac,
- Epicerie « Le pain de l'amitié », association à Bordeaux,
- Epicerie « Le panier des quatre saisons », CCAS de Cenon,
- Epicerie « Local Attitude », association à Bordeaux nord,
- Association VRAC, Bordeaux,

- Épicerie « L'annexe » du centre social « La cabane à projet » à Créon,
- Épicerie « Espoir Rive Droite », association à Lormont,
- Latitude Solidaire, projet d'épicerie solidaire porté par le CIAS de Saint-Yzan de Soudiac,
- Dynamots, Espace de vie sociale porteur d'un projet d'épicerie solidaire, dont l'activité a malheureusement été arrêtée courant d'année.
- Épicerie « Esprit de solidarité », association à Coutras.

Pour indication, ces structures représentaient en 2020, 2666 foyers et 7033 personnes accompagnées.

Cette liste n'est pas fermée, d'autres acteurs participent aux réunions. Le potentiel de structures susceptibles de rejoindre le GALAS est d'une quarantaine d'épiceries solidaires en Gironde ainsi que d'autres acteurs associatifs.

Le fonctionnement des adhésions :

Les épiceries solidaires qui adhèrent au Galas peuvent également adhérer individuellement à l'UGESS. De ce fait, le Galas a choisi de bénéficier du système d'adhésion informatique mis en place par l'UGESS. Ce système permet de consolider les données fournies par les adhérents afin de connaître la dimension globale du Galas au travers de chacun de ses adhérents.

L'UGESS dispose également de ces données, qui contribuent avec celles des autres groupements, à définir sa dimension nationale.

Il est important de mentionner que les adhésions au Galas et à l'UGESS ne sont pas exclusives, de nombreuses structures adhèrent par ailleurs à la Banque Alimentaire ou à l'ANDES par exemple. Chaque adhérent du Galas est entièrement libre du choix de ses autres partenaires.

5. Activités du GALAS en 2021

A Partenariat avec l'UGESS <https://ugess.org>

L'UGESS : Union Nationale des Groupements des Épiceries Sociales et Solidaires regroupe des réseaux importants d'épiceries sociales et solidaires tels que le GESRA (réseau de Rhône-Alpes) ou le GESMIP (réseau Midi-Pyrénées).

L'UGESS représente les épiceries sociales et solidaires auprès de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et peut désormais redistribuer les enveloppes du CNES (Crédit National des Epiceries Solidaires).

L'UGESS, est entièrement construit et porté par les épiceries solidaires, en toute indépendance. Ce groupement porte des valeurs dans lesquelles les structures du Galas se reconnaissent pleinement.

L'adhésion à l'UGESS est un positionnement fort du Galas en ce qu'il désigne l'organe qui va parler pour nos structures au niveau national. C'est également l'expression d'une volonté de s'inscrire dans la dynamique de regroupement observée actuellement en France tout en gardant une totale indépendance locale.

L'UGESS accompagne le Galas en l'ouvrant à l'expérience d'autres groupements régionaux et le Galas soutient l'UGESS en participant à son fonctionnement et aux groupes de travail nationaux.

Deux membres du GALAS font partie du Conseil d'Administration de l'UGESS.

Elles assistent aux Conseils d'administration et participent à des groupes de travail afin de coconstruire les orientations de l'UGESS, renforcer et développer le réseau. Depuis peu, le GALAS, à travers un de ses membres, a rejoint également le bureau et donc participe d'une manière plus opérationnelle à la gestion du groupement.

Soutenue par la DGCS dans le cadre du plan France relance, l'activité de l'UGESS s'est accélérée en 2021 avec l'embauche de 4 salariés en charge de plusieurs projets afin de renforcer l'accompagnement des groupements et des épiceries membres.

Création d'un logiciel de gestion de base de données des adhérents à l'UGESS et aux groupements (avec un accès UGESS et un accès groupements)

Création d'un logiciel de gestion commerciale/un logiciel de caisse pour les épiceries du réseau

Accompagnement à la mise en place du plan de maîtrise sanitaire. Réalisation d'un outil d'autoformation permettant aux épiceries d'être plus sereine dans la gestion quotidienne de l'hygiène

Structuration d'un parcours d'accompagnement visant à favoriser l'émergence et le développement des groupements régionaux

Structuration d'un parcours d'accompagnement pour aider les groupements à accompagner la création de nouvelles épiceries sociales et solidaires dans leur région

Cycle de rencontres des chargés d'approvisionnement des différents territoires à visée de mutualisation et construction d'outils communs

Plusieurs épiceries du GALAS ont intégré des groupes de travail sur ces différents sujets

L'UGESS représente également les collectifs et épiceries dans des "groupes de travaux" au plan national : le COCOLUPA (le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire), le CNA (Conseil Alimentaire de l'Alimentation), un groupe de travail sur la mixité des publics

B Expérimentations sur les questions logistiques

➤ **Le sujet d'une plateforme de stockage :**

Des commandes groupées entre plusieurs épiceries auprès de la plateforme "Appro alternative" du groupement Midi-Pyrénées à Toulouse ont eu lieu plusieurs fois. Ces commandes nécessitent de faire livrer la marchandise dans un lieu accessible aux semi-remorques, puis de la dispatcher sur chaque épicerie.

Dans cette phase expérimentale, les livraisons ont pu transiter par les locaux de Vrac à la régie de Bacalan. Cela offre déjà un retour d'expérience sur l'utilisation d'un lieu de stockage qui pourrait être utile à des achats groupés d'huile, de conserves, de produits d'hygiène. De tels lieux de stockage ne pourront se trouver

dans un avenir proche qu'à la périphérie de la métropole du fait du passage des semi-remorques et amène à la nécessité d'avoir des camions pour relivrer.

➤ **Le sujet du camion :**

Le Galas a étudié l'opportunité d'utiliser l'appel à projets de "France Relance" pour acquérir un camion. Le choix s'est porté sur un camion frigorifique afin qu'il puisse servir pour un approvisionnement de frais. Malheureusement, les conditions nous ont amenés à reculer : il fallait trouver un financeur complémentaire en urgence et réaliser l'achat dans un temps très court.

Un camion frigorifique semble à terme un outil nécessaire. De nombreuses structures arrivent à disposer d'un camion de prêt (municipal par exemple) mais peu disposent d'un camion frigorifique. A noter l'action très aidante de l'association « Le pain de l'amitié » qui met son camion frigorifique à disposition de l'épicerie solidaire des capucins.

C Création d'un site Internet : www.reseaugalas.fr

Porté par un groupe projet et réalisé par Julie Linas, ce site a été mis en ligne courant 2021. C'est un outil indispensable pour une plus grande visibilité des actions du GALAS.

Une base de données facilitant le partage de documents à distance a également été créée.

D Travail autour de l'approvisionnement

La question de l'approvisionnement a été traitée sous plusieurs angles :

- Reconduction de l'adhésion au groupement d'achat privé « Le Cèdre ».

Cette adhésion du GALAS au groupement d'achat « Le Cèdre » permet à ses adhérents de bénéficier de prix de gros négociés sur de nombreux achats alimentaires ou non alimentaires.

Quatre structures du Galas l'ont utilisé en 2021 pour un montant d'achats de 23 000 € HT et une économie sur ces achats estimée à plus de 5 000 euros. Les membres utilisateurs ont essentiellement acheté des produits alimentaires et quelques achats ont également porté sur la petite enfance ou l'entretien. *Le cèdre* est aussi utilisé pour les charges de fonctionnement : téléphonie, copieur, informatique, organismes de contrôle, matériel de bureau et de cuisine et enfin assurances.

Le Cèdre fournit essentiellement des structures collectives de type lycées, crèches, EPAHD, etc. Les conditionnements de son offre alimentaire, prévus pour de la restauration collective, sont d'un format un peu grand pour des familles.

Mais *Le Cèdre* fournit d'autres épiceries solidaires dans le Sud de la France et de plus, d'autres groupements d'épiceries pourraient être intéressés par ces conditions d'achats.

Un travail est en cours pour rapprocher leur offre de nos besoins. L'objectif est d'établir une mercuriale d'une trentaine des produits les plus consommés dans les épiceries solidaires afin que Le cèdre intègre cette mercuriale dans ses négociations avec les fournisseurs.

Il est à noter que deux autres groupements d'achats de ce type existent en France et le GESRA (épiceries Rhône-alpines) entreprend un travail de même type avec un de ces autres groupements d'achats privés.

Actuellement l'avantage du *Cèdre* repose sur des frais de livraison très faibles ou inexistants, ce qui permet aux épiceries de commander de petites quantités au fur et à mesure de leurs besoins.

Actuellement l'avantage du *Cèdre* repose sur des frais de livraison très faibles ou inexistants, ce qui permet aux épiceries de commander de petites quantités au fur et à mesure de leurs besoins.

- Création d'un partenariat avec des plateformes solidaires déjà existantes

En Rhône-Alpes et en Midi-Pyrénées, les épiceries solidaires ont créé des plateformes d'approvisionnement. Le GESRA à Lyon et « Alternative » à Toulouse. Ces deux plateformes qui sont sur des positionnements assez différents bénéficient de moyens de fonctionnement assez conséquents et emploient plusieurs salariés.

En première instance le Galas propose de privilégier une coopération avec ces plateformes. Cette orientation permet de renforcer leur capacité d'achats et nous évite de refaire un travail déjà réalisé ailleurs.

A titre d'exemple, la plateforme Alternative a commandé en septembre un camion entier de pâtes pour anticiper une hausse des prix cet hiver.

Un travail est en cours pour cibler un petit nombre de produits, sur lesquels les membres du Galas pourraient commander des quantités très importantes et ainsi renforcer le potentiel d'achat de la plateforme toulousaine.

➤ Travail sur la création d'une filière solidaire fruits et légumes

La question de l'approvisionnement reste fondamentale pour le GALAS, pas simplement en quantité mais en qualité et avec un souci de participer, à son niveau, à un impact écologique moindre.

Un étudiant en Master 1 à l'Université de Bordeaux a fait un stage de 2 mois intitulé : Exploration des ressources pour la réalisation d'une filière solidaire fruit en Nouvelle-Aquitaine. Ce stage a permis d'identifier différents producteurs locaux ou regroupements susceptibles de travailler avec le GALAS. Ce travail a pu révéler un besoin et une volonté forte des adhérents à se rapprocher des producteurs locaux, à s'inscrire dans une démarche solidaire auprès de ceux-ci et à mutualiser des moyens humains et matériel, notamment en matière de stockage et d'acheminement.

Afin de poursuivre ce travail et de rentrer dans une phase opérationnelle, le GALAS a décidé de recruter un(une) chargé (e) de mission en 2022. Pour ce faire, un recrutement est en cours sur le premier trimestre 2022 avec un attendu de la mission portant sur la création d'une filière commune d'approvisionnement de proximité en fruits et légumes et produits frais. Il s'agira d'identifier les projets de territoires néo aquitains de production, d'identifier les producteurs de proximité, d'identifier les freins, les leviers à la mise en place de filières fruits et légumes, de

définir les conditions techniques, logistiques et humaines de ces filières et d'établir un calendrier amenant à la contractualisation des premiers partenariats.

Un travail avec l'association Le bocal local, est en cours sur l'approvisionnement en légumes bio et locaux via leur chantier d'insertion. 3 épiceries situées sur la rive droite seront pilotes avec pour objectif, si cela est possible au niveau de la production, de proposer cet approvisionnement aux adhérents qui le souhaitent.

Le groupe de suivi encadrera le chargé de mission et rendra compte aux adhérents du GALAS.

➤ Travail sur la création d'un prix de la coopération solidaire

A l'opposé du travail sur des regroupements et des filières, et en complément de celui-ci, la plupart des épiceries solidaires développent ou tentent de développer un réseau de partenaires locaux.

Cet écosystème local, plus ou moins favorable selon les localisations, est d'importance majeure en ce qu'il participe à la singularité et à l'identité de chaque acteur. Mais force est de constater que ces partenariats locaux présentent parfois les plus grandes difficultés à se mettre en place et d'autres fois offrent les meilleures réussites.

Face à ce constat, le Galas avait pensé à produire un label. L'objectif était de créer un support méthodologique sur lequel les épiceries sociales et solidaires existantes ou naissantes pourraient s'appuyer pour créer leurs partenariats locaux.

Après maturation, il s'avère que la notion de label peut paraître procédurière, alors que le souhait est d'impulser.

Ainsi, le projet s'oriente plutôt sur la création d'un "prix", soit d'une distinction qui récompenserait les coopérations les plus exemplaires.

L'objectif 2022 est donc de fournir un support méthodologique et un outil de communication et de valorisation du partenariat.

6. Gouvernance

Les statuts volontairement simples et succincts votés en 2021 ont parfaitement permis à l'association de fonctionner jusqu'à maintenant.

Trois représentants légaux ont été élus en 2020 : Nathalie Martin (L'Épicerie des capucins), Mériem Bozzo-Rey (L'Épicerie du CCAS de Floirac), Gérard Boissieras (L'Épicerie du CCAS d'Artigues-Près-Bordeaux).

Les trois représentants légaux sont membres du bureau ainsi que Nicolas Trezeguet (association VRAC).

Avec l'élargissement souhaitable du nombre d'adhérents, de nouveaux besoins de structuration vont probablement apparaître, et à mesure que le travail sur l'approvisionnement avancera, de nouvelles questions peuvent se poser sur les contours de l'association.

Lors de la venue de nouveaux éléments, un travail sur de nouveaux statuts sera engagé.

7. Annexe : informations contextuelles

➤ Objectif statutaire

L'association GALAS vise à structurer une solidarité et une coopération opérationnelle entre acteurs publics et privés de l'aide alimentaire afin de renforcer les possibilités d'action de chacun et d'améliorer la qualité des services délivrés.

L'association en son état actuel n'a pas pour vocation d'exercer directement d'activité commerciale ou lucrative mais à réunir des moyens d'investigation, de mutualisation et de développement.

➤ Historique

Les épiceries sociales et solidaires ainsi que les associations d'aide à l'alimentation des personnes en précarité se sont développées depuis une vingtaine d'années en France et particulièrement en Gironde, avec une accélération des créations ces dernières années.

Ancré dans un territoire spécifique et le plus souvent porté par les habitants, chaque projet réinvente un format, des activités, un fonctionnement, un réseau de partenaires qui lui sont propres à partir des besoins et des ressources locales. Ce type d'émergence a favorisé la créativité et a abouti à une grande richesse des différents projets, richesse dont il faut préserver la diversité. Mais les structures se retrouvent parfois un peu dispersées et démunies, soit en terme de moyens (camion, locaux), soit en terme de capacité à défendre leurs actions notamment auprès d'interlocuteurs des circuits marchands.

Le travail en réseau a toujours existé entre structures et un collectif des épiceries sociales et solidaires de Gironde organise depuis 10 ans du partage d'expérience.

Le Conseil Départemental de Gironde anime pour sa part, depuis 3 ans, des rencontres entre épiceries sociales et solidaires.

Néanmoins, malgré les efforts de chacun, les moyens de regroupement restent ponctuels et ont des impacts trop limités par rapport à l'aide attendue par les acteurs.

La question de la mutualisation des moyens et approvisionnements est posée depuis un certain nombre d'années. En 2017, un groupe de travail informel entre 7 structures existantes et/ou en création a repris ce sujet et a approfondi cette réflexion afin de construire des réponses de terrain adaptées aux besoins constatés par chacun.

Ce travail a mené à des actions ponctuelles concrètes, mais a également permis d'entrevoir des perspectives nouvelles et la structuration d'un projet global et pérenne.

Aujourd'hui, plusieurs facteurs favorisent cette dynamique de coopération entre structures sur ce sujet :

- L'augmentation du nombre d'acteurs, déjà mentionné,
- La sensibilité accrue de la société à ces questions : lien nourriture-santé, politique RSE des entreprises, vision sociétale des producteurs bio, implication du grand public (achats responsables et valorisation de l'approvisionnement en circuits courts), gestion du gaspillage et ses lois attenantes,
- Existence d'un retour d'expérience de regroupements dans d'autres régions de France. Emergence d'un groupement national,
- Domaine que les partenaires souhaitent soutenir.

Le 24 janvier 2019, le groupe de travail a présenté aux partenaires publics son diagnostic des problématiques et des enjeux en matière d'approvisionnement et par extension de son projet de mutualisation plus global.

Ce diagnostic débouchait sur plusieurs hypothèses de travail portant sur les 3 sources d'approvisionnement des participants : la récupération de denrées, l'organisation de circuits courts et les achats dans les circuits marchands de gros.

Suite à l'accueil favorable des institutionnels présents, il a été décidé par chaque structure engagée de créer une association pour porter ce projet.

En mai 2019 a été créé le GALAS « Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire ».